



# Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

« Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école ». (LIP, art. 81.3)

Tenir compte des sections concernant les actes de violence à caractère sexuel dans l'évaluation de votre plan de lutte. Et, de la section en ce qui a trait à l'intimidation ou à la violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale.

Nom de l'établissement : École à l'Unisson

Date d'évaluation du plan de lutte : 19 mai 2026

Date du CE : 9 juin 2026

Année scolaire : 2025-2026

## Évaluation des éléments du plan de lutte

### Analyse de la situation de l'école

Pistes de questionnement :

- Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?

Commentaires :

Le portrait de situation est toujours représentatif de la réalité. Le manque de respect entre les élèves et envers les adultes dans une plus petite proportion est toujours présent et particulièrement dans les moments avec le personnel du service de garde. Toutes les structures en place (SCP, PEP, Dire-Mentor) permettent d'améliorer concrètement le climat de l'école.

Un changement de direction a eu lieu à la mi-année. Un changement d'enseignante dans un groupe difficile de 2e cycle a eu un impact important sur les comportements de plusieurs élèves, ce qui a grandement sollicité les intervenants. De plus, une éducatrice spécialisée a été absente durant presque 2 mois, ce qui a fragilisé le milieu. Le personnel du service de garde a été en sous-effectifs entre janvier et avril.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter :

## Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures choisies ont-elles été mises en place ?
- Les mesures ont-elles été efficaces ? Quels ont été les effets ?

---

Commentaires :

Objectif 1: Réduire le nombre d'événements de violence verbale de 10% d'ici mai 2026.

- Les observations du personnel nous montrent que l'objectif n'est pas atteint, notamment en lien avec le départ de l'enseignante de 2e cycle et de l'absence de l'éducatrice spécialisée. Toutes les mesures prévues pour cet objectif ont été mises en place. La baisse de Mémos constatée à la régulation de janvier peut s'expliquer par l'abolition d'un poste t.e.s. cette année (moins de temps consacré à la consignation).

Objectif 2: Augmenter les comportements positifs (langage respectueux, messages clairs, respect des comportements attendus) afin de vivre au moins 3 activités récompense d'école.

- Toutes les mesures ont été mises en place et ont été efficaces.

Toutes les autres mesures ont été mises en place. Par contre, la brigade d'élèves pour aider à la résolution de conflits a été plus difficile à maintenir, l'engagement des élèves n'était pas présent.

Les deux objectifs seront reconduits l'année prochaine dans une perspective de consolidation de ceux-ci.

- 
- Les mesures tiennent compte des priorités ? Si oui, comment ?

Oui, elles en tiennent compte et elles sont d'ailleurs basées sur celles-ci.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒X à modifier ☐

Modifications à apporter :

-

---

### Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Pistes de questionnement :

- Les mesures facilitent-elle la participation des parents ?
- Les parents sont-ils bien informés ?

---

Commentaires :

Les parents sont informés d'éléments de la vie de l'école par le biais du site internet de l'école et par courriel. Ils sont sollicités de diverses façons à participer à la vie de l'école. Leur collaboration est présente en général.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter :

Aucune

## Modalités applicables pour signaler une situation de violence ou d'intimidation ou pour formuler une plainte

Pistes de questionnement :

- Quelles modalités sont utilisées ?
- Les modalités sont-elles efficaces et suffisantes ?
- Les modalités ont-elles été diffusées ?
- Est-ce que les actions à réaliser par le personnel scolaire en lien avec la procédure du traitement des plaintes sont connues ?

Commentaires :

Les modalités sont variées et connues des parents, des élèves et du personnel. Elles sont efficaces. La boîte de dénonciation prévue est reportée à l'année prochaine.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter :

Aucune

---

Mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte concernant un acte de d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures mises en place sont-elles efficaces et suffisantes ?

---

Commentaires :

Les mesures mises en place sont généralement efficaces et suffisantes.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒X à modifier ☐

Modifications à apporter :

Aucune

---

Actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé ou qu'une plainte est transmise à l'établissement par le protecteur régional de l'élève

---

Pistes de questionnement :

- Est-ce que tous les membres du personnel mettent en place les actions rapidement et efficacement ?
  - Est-ce que le guide ou le protocole d'intervention pour les actes de violence à caractère sexuel est connu de tous ?
- 

Commentaires :

Toutes les actions sont mises en place rapidement. La petite taille de l'école facilite les communications et la coordination entre les divers intervenants. Le protocole d'intervention pour les VACS est connu de la personne désignée comme 2e intervenant et de la direction.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒X à modifier ☐

Modifications à apporter :

Aucune

---

Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime ainsi qu'à un témoin ou à l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence

---

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ? À développer des compétences dans leur pouvoir d'agir ?
  - Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements et de nouvelles compétences ?
  - Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?
- 

Commentaires :

Les mesures sont généralement efficaces pour tous les élèves impliqués dans les situations. Du temps est consacré à des rencontres avec les victimes ou les auteurs pour travailler leurs compétences socio-émotionnelles.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒X à modifier ☐

Modifications à apporter :

Aucune

---

### Sanctions applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? (Comportements de remplacement)
- Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?

---

Commentaires :

Les sanctions sont appliquées et généralement efficaces. Elles sont établies en fonction du portrait de chaque élève.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒X à modifier ☐

Modifications à apporter :

Aucune

---

Mesures de suivi afin de s'assurer que la situation est bien réglée et que les élèves impliqués sont en sécurité

---

Pistes de questionnement :

- Les mesures sont-elles appliquées systématiquement et de façon efficace ?
  - La consignation des événements et des interventions a-t-elle été réalisée ?
- 

Commentaires :

Les mesures sont appliquées systématiquement. Les événements sont consignés.

---

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒X à modifier ☐

Modifications à apporter :

Aucune

---

Une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux actes de violence à caractère sexuel.

1° des activités de formation obligatoires pour les membres de la direction et les membres du personnel ; Pistes de questionnement :

La formation a-t-elle été offerte à l'ensemble du personnel ?

La formation est-elle disponible en cours d'année pour le nouveau personnel ?

A-t-on un registre de qui a suivi la formation ?

Commentaires :

La formation a été suivie par l'ensemble du personnel et un registre est tenu pour s'assurer que tous l'aient suivie.

2° des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.

Pistes de questionnement :

• Les mesures de sécurité sont-elles appliquées tel que prévu dans le plan de lutte ?

Commentaires:

Les mesures sont appliquées tel que prévu.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒X à modifier ☐

Modifications à apporter :

## Conditions de mise en œuvre

|                                                                             | À maintenir                           | À bonifier               | À prioriser                           |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| Les conditions de mise en œuvre sont mises en place.                        | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Le personnel est mobilisé.                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Une vision commune est partagée par l'équipe-école.                         | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.                             | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.                   | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte.              | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.                | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.           | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.                   | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Les élèves sont impliqués.                                                  | <input type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> x |
| Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.         | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |
| Une bonne collaboration est établie avec les parents et/ou les partenaires. | <input checked="" type="checkbox"/> x | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>              |